5. Durée entre l'interruption et la reprise de formation pour les jeunes passés par CAP Formations

Observatoire du décrochage scolaire • Service de la recherche en éducation • DIP • Octobre 2025

Le temps de latence entre une interruption de formation et la reprise d'une nouvelle école ou d'un apprentissage est un élément important pour la compréhension du décrochage scolaire. Ce temps se révèle ambivalent : en effet, si pour certaines et certains jeunes, cette période hors formation est propice à une remobilisation et permet de faire le point sur leur projet, pour d'autres, elle éloigne davantage du système de formation. Dans le cadre de cet indicateur, nous mesurons la durée qui s'écoule entre l'interruption de formation et le retour en formation pour les jeunes dont le suivi par le dispositif CAP Formations (cf. *Définitions*) s'est terminé en 2023-24. Le temps mesuré cumule deux périodes distinctes : d'une part, la durée entre la rupture de formation et l'arrivée dans le dispositif (cf. *indicateur 3*) et d'autre part, la durée écoulée depuis la prise en charge à CAP Formations jusqu'au retour en formation (cf. *indicateur 4*).

Population de référence

Jeunes pris en charge par le dispositif CAP Formations, dont le suivi s'est terminé entre le 01.08.2023 et le 31.08.2024 (cas clôturés), qui ont repris une formation ou obtenu une certification recensée dans la base de données scolaires du DIP (nBDS), soit 439 sujets.

La durée totale de l'interruption de formation est de 19 mois en moyenne et dans la moitié des cas, elle ne dépasse pas 14 mois (durée médiane)[1] *(Fig. 5.1)*. Elle se décompose en 6 mois avant l'arrivée à CAP Formations et 13 mois et demi de prise en charge dans le dispositif *(Fig. 5.2)*. Par rapport à l'année précédente, la durée totale du décrochage est en baisse. Si la durée de prise en charge à CAP Formations reste stable, celle entre l'interruption de formation et l'entrée à CAP Formations tend à diminuer (elle est passée de 8 mois à 6 mois). La durée hors formation varie selon l'âge, le type de difficultés rencontrées et le type de formation interrompue. Quant aux caractéristiques sociales (statut migratoire, genre, origine sociale), elles n'induisent pas de différence notable.

Globalement, la durée du décrochage avant l'arrivée à CAP Formations est en diminution par rapport aux cinq dernières années. La durée de la prise en charge à CAP Formations est stable par rapport à 2022-23. La nette diminution de la durée médiane observée l'an passé se confirme, ce qui indique que les longues interruptions de formation sont de moins en moins fréquentes. Ce constat est attesté par le fait que si en 2021-22, 31% des jeunes avaient une durée d'interruption supérieure à 30 mois, ce taux passe à 21% en 2022-23 et 16% en 2023-24.

5.1 Durée moyenne et médiane (en mois) du décrochage avant la reprise d'une formation

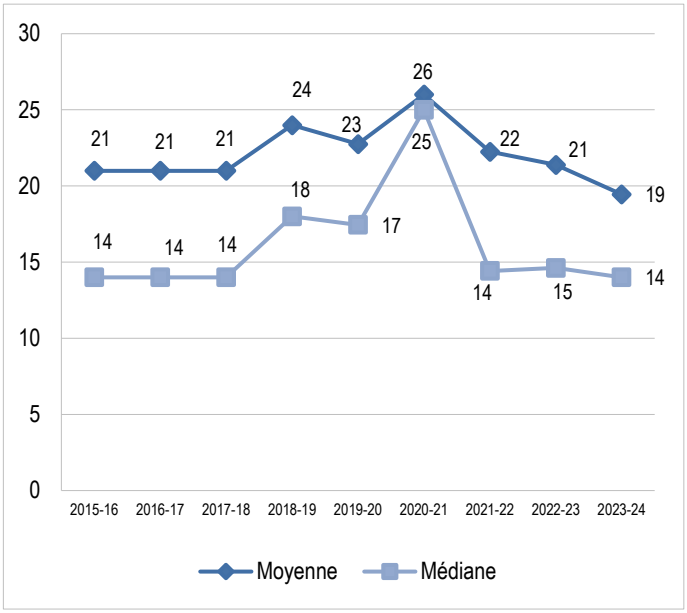

5.2 Durée moyenne avant l'arrivée à CAP Formations et durée moyenne de la prise en charge (en mois)

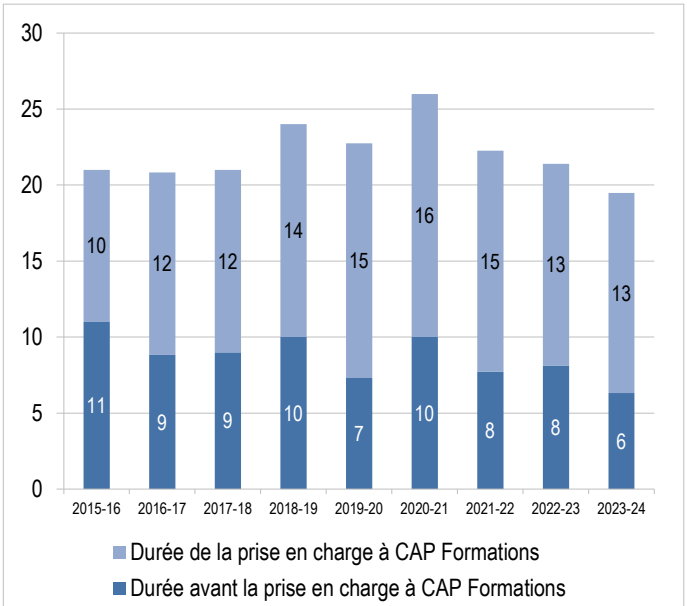

Sources : SRED – Casenet

La durée entre l'interruption et la reprise d'une formation varie peu selon l'âge

Le temps nécessaire à la reprise d'une formation varie assez peu selon l'âge au moment de l'interruption de formation (19 mois pour les moins de 18 ans *vs* 20 mois pour les majeurs) *(Fig. 5.3)*. Les mineurs arrivent un peu plus rapidement à CAP Formations après une interruption de formation (en moyenne 5 mois) que les majeurs (7 mois). La durée moyenne de prise en charge à CAP Formations jusqu'à la reprise d'une formation est par contre quasiment identique (14 mois pour les mineurs et 13 mois pour les majeurs).

5.3 Durée totale (en mois) du décrochage selon l'âge des jeunes au moment de l'arrêt d'une formation (cohorte 2023-24)

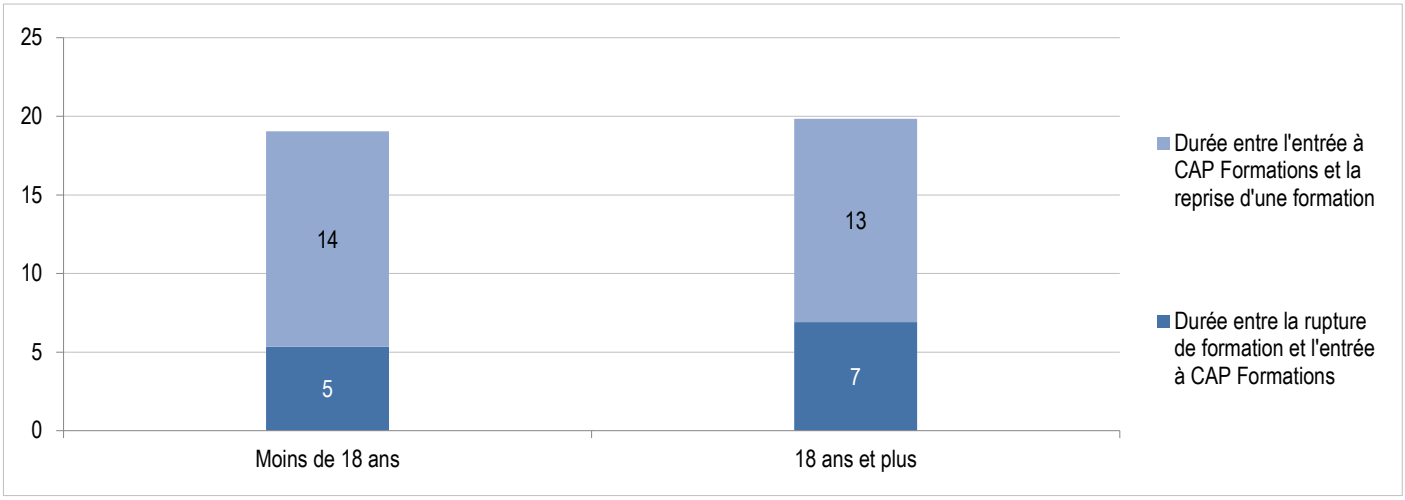

Sources : SRED – Casenet

Des difficultés indirectement liées à la formation allongent la durée du décrochage

On observe aussi un lien entre les difficultés identifiées à l'entrée à CAP Formations et la durée totale du décrochage : des difficultés indirectement liées à la formation (cf. *Définitions*) augmentent la durée de l'interruption de formation, qu'elles soient associées ou non à des difficultés en lien direct avec la formation *(Fig. 5.4)*. Ainsi, les jeunes ayant uniquement des difficultés scolaires et/ou comportementales voient s'écouler 19 mois en moyenne avant de retrouver une formation qualifiante. En présence de difficultés indirectement liées à la formation (familiales, sociales, financières, judiciaires ou encore de santé), cette durée passe à 21 mois, voire 22 mois en cas de cumul de ces deux types de difficultés (directes et indirectes). En termes d'évolution par rapport à la volée précédente (2022-23), les périodes avant et après l'entrée à CAP Formations restent plutôt stables, quelles que soient les difficultés des jeunes.

Ces différences concernent à la fois la durée avant l'arrivée à CAP Formations et le temps de la prise en charge. Les jeunes ayant des difficultés indirectement liées à la formation uniquement sont celles et ceux qui tardent le plus à se présenter dans le dispositif (après 6 mois en moyenne, contre 4 pour les jeunes ayant des difficultés directement liées à la formation). Une hypothèse serait que les jeunes avec seulement des difficultés indirectes bénéficient d'abord d'autres types de soutien et n'arrivent à CAP Formations qu'une fois relativement « prêts » à reprendre une formation.

La durée de la prise en charge est, quant à elle, plus longue pour les jeunes qui cumulent des difficultés directement et indirectement en lien avec la formation (16 mois). Ceci peut s'expliquer par la complexité des situations individuelles, qui nécessitent plus de temps que les autres avant la reprise d'une formation.

5.4 Durée moyenne (en mois) avant l'arrivée à CAP Formations et durée de la prise en charge selon les difficultés des jeunes (année 2023-24)

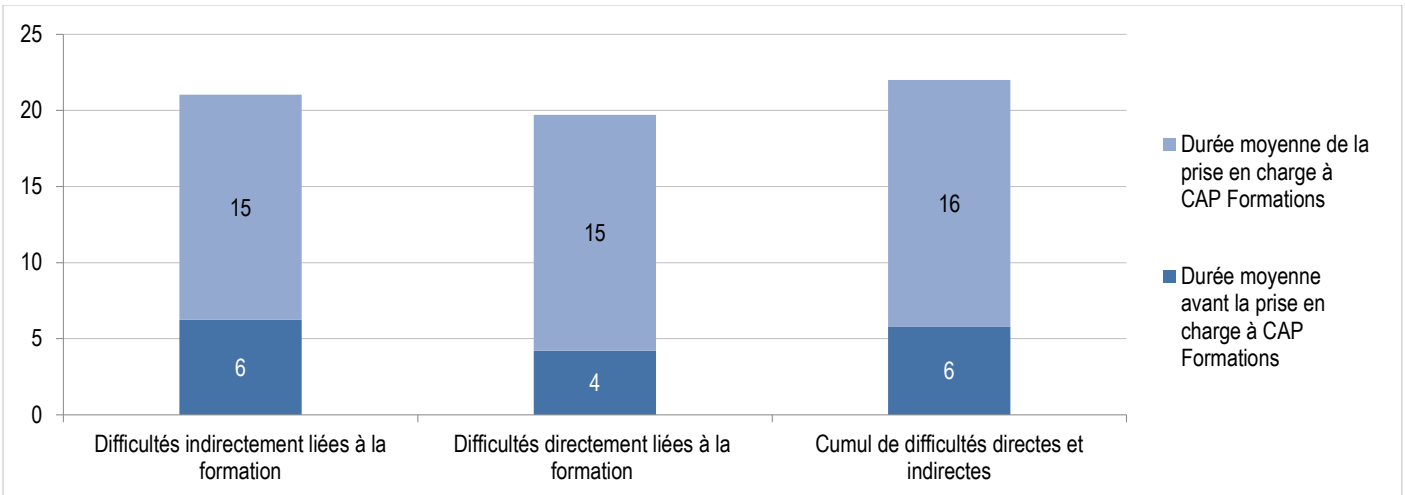

Sources : SRED – Casenet

Les jeunes issus de la formation professionnelle à plein temps en école et du préqualifiant connaissent une durée de rupture plus longue

Le temps durant lequel une ou un jeune reste hors de la formation varie selon la formation interrompue *(Fig. 5.5)*. En 2023-24, les jeunes en provenance d'une formation professionnelle à plein temps en école et celles et ceux issus des formations préqualifiantes connaissent une rupture proche de 2 ans (respectivement 22 et 21 mois en moyenne) avant de reprendre une formation.

En contraste avec ces durées longues, les jeunes provenant de la formation professionnelle duale et des formations générales (principalement ECG) reprennent une formation plus rapidement, après moins d'un an et demi (entre 16 et 17 mois). Les jeunes qui ont interrompu une formation générale ou duale arrivent plus vite dans le dispositif (après 4 ou 6 mois, contre 8 mois au moins pour les jeunes provenant d'autres types de formations). Quant à la durée de la prise en charge, elle varie relativement peu, bien qu'elle soit plus faible pour les jeunes en provenance des formations duale (10 mois) et un peu plus longue pour les jeunes issus de formations préqualifiantes (15 mois). Notons que ces derniers, contrairement aux autres jeunes, n'avaient pas réussi préalablement à entrer dans une filière qualifiante, ce qui rend leur retour en formation peut-être plus difficile.

En somme, les jeunes issus de la formation professionnelle duale et de la formation générale sont celles et ceux dont la durée d'interruption est la plus courte, alors que les jeunes issus de la formation préqualifiante ou de la formation professionnelle plein temps tardent le plus à se réinsérer.

Par rapport à l'année 2022-23, une légère diminution du temps de prise en charge à CAP Formations est observée pour les jeunes issus de la formation professionnelle duale (la durée moyenne est passée de 13 à 10 mois). En revanche, la durée avant l'arrivée dans le dispositif reste pratiquement inchangée, quelle que soit la formation interrompue.

5.5 Durée moyenne totale (en mois) du décrochage selon la formation interrompue (année 2023-24)

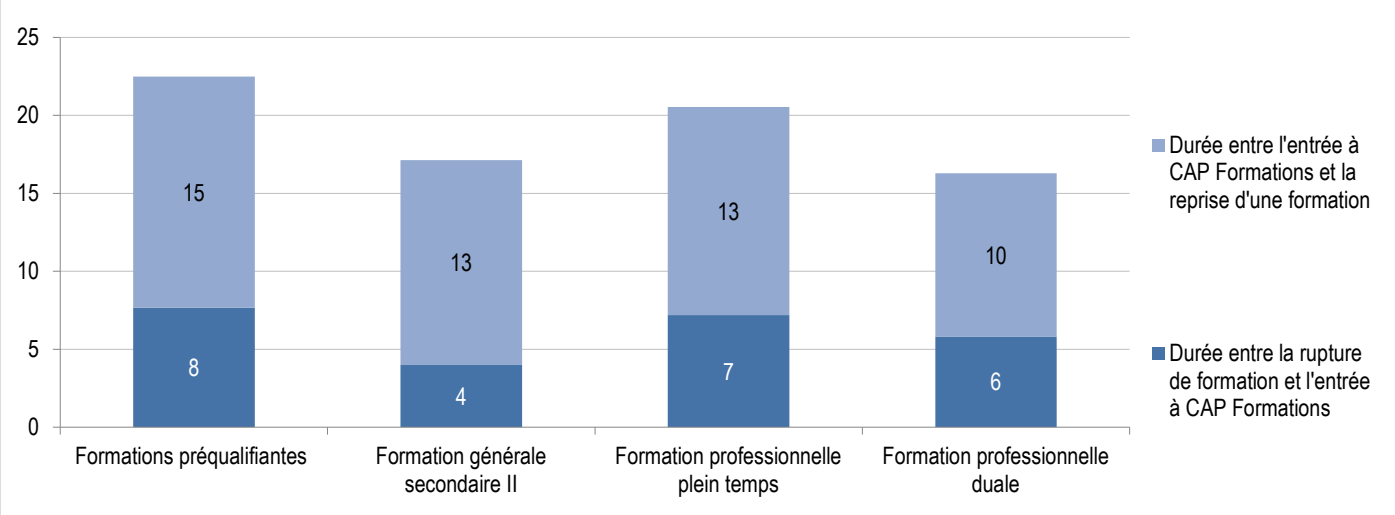

Sources : SRED – Casenet

Notes

[1] La proximité entre la valeur moyenne et la valeur médiane indique une relative homogénéité des durées, avec moins de valeurs extrêmes que lors des années précédentes (p. ex. un jeune qui aurait connu une interruption de formation particulièrement longue).

Pour en savoir plus

Définitions

CAP Formations est conçu comme un guichet unique destiné aux jeunes en décrochage dans le canton de Genève. Il s'adresse aux jeunes résidents ou aux jeunes dont les parents ont un lien fiscal avec le canton, sans certificat de niveau secondaire II, âgés de 15 à 25 ans et qui ont interrompu une formation de niveau secondaire II ou qui n'ont pas commencé de formation à l'issue de l'obligation scolaire.

CAP Formations propose une prise en charge selon le principe du suivi individualisé. Le dispositif dispense en outre des mesures de soutien et délègue d'autres mesures à des prestataires externes.

http://www.citedesmetiers.ch/cdmt/Cite-des-metiers-du-Grand-Geneve/Rupture-de-formation/CAP-Formations

Difficultés directement et indirectement liées à la formation

Les difficultés directement liées à la formation (ou difficultés directes) désignent les difficultés scolaires et comportementales, situées dans le champ de la formation. Les difficultés indirectement liées à la formation (ou difficultés indirectes) comprennent les difficultés familiales, sociales, financières, judiciaires ou encore de santé ; bien qu'elles affectent la formation, elles ne lui sont pas directement associées.

Sources

Les données sont extraites de la base de données scolaires du DIP (nBDS) et de la base de données Casenet, utilisée par CAP Formations.

Références bibliographiques

Cecchini, A. (2016). *Interruptions prématurées de formation de niveau secondaire II*. Genève : SRED.
https://www.ge.ch/document/10015/telecharger

Cecchini, A. (avec Rastoldo, F. & Mouad, R.) (2016). *CAP Formations et son public. Expériences de retour en formation professionnelle par la structure genevoise de case management.* Genève : SRED.
https://www.ge.ch/document/10017/telecharger

Cecchini, A., Scalambrin, L. (2023). *« J'essaie de trouver pour mon futur… ». Expériences des jeunes qui fréquentent une structure de préqualification.*
https://www.ge.ch/document/32083/telecharger

Cecchini, A., Scalambrin, L., Rastoldo, F., Mouad, R. (2023). Vulnérabilités scolaires et premier diplôme. Le décrochage à l'aune de la formation obligatoire jusqu'à 18 ans (FO18). *Éclairages No 1, février.*
https://www.ge.ch/document/31153/telecharger

Cecchini, C., Rastoldo, F. & Scalambrin, L. (2023). Formation obligatoire jusqu'à 18 ans : tensions entre émancipation par la formation et (re)cadrage pour la formation. In E. Mutabazi & A. Khasanzyanova (Ed.). *Accompagner et prévenir le décrochage scolaire* (pp. 15-37). Lormont : Edition Le Bord de l'Eau.

Ducrey, F., Hrizi, Y., & Mouad, R. (2018). *Les dispositifs de transition de l'enseignement secondaire II à Genève. Profils et orientations des élèves.*
https://www.ge.ch/document/9930/telecharger

Mouad, R., Rastoldo, F. et Scalambrin, L. (2024). Jeunes en situation difficile de formation : analyser leurs parcours et comprendre leurs discours. In Di Paola, V. et Guitton, C (Ed). *Crises et transitions : quelles données pour quelles analyses ? XXIXe journées du longitudinal* (pp. 237-248).
https://books.openedition.org/cereq/4352

Rastoldo, F., Mouad, R. & Cecchini, A. (avec Evrard, A., Hrizi, Y. & Baillon, H.) (2016). *CAP Formations, structure genevoise de case management pour un retour en formation professionnelle*. Genève : SRED.
https://www.ge.ch/document/10018/telecharger

Petrucci, F. & Rastoldo, F. (2015). *Interruptions prématurées de la formation à Genève. Résultats de l'enquête auprès des jeunes décrocheurs*. Genève : SRED.
https://www.ge.ch/document/10028/telecharger

Petrucci, F. & Rastoldo, F. (2015). Quels sont les facteurs de risque et les raisons invoquées pour le décrochage scolaire ? Résultats d'une enquête menée à Genève (2013-2014). *Note d'information du SRED, No 69*. Genève : SRED.
https://www.ge.ch/document/10040/telecharger